



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

Les droits
humains

Module

Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet

Définition

Retranscription texte de la vidéo

Le monde est formé d'une multitude de cultures, de pays et d'êtres humains.

Différents, en dépit de toutes les différences, ceux-ci ont toutefois un point important en commun. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.

Tel est le libellé du premier article de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en date du 10 décembre 1948.

Au fil du temps, les droits de l'homme sont devenus l'un des principes fondamentaux de l'histoire de l'humanité.

Mais que sont en fait les droits de l'homme ? Qui est responsable de leur protection ? Et sont-ils réellement valables pour tous les êtres humains ?

On entend par droits de l'homme les droits appartenant à chaque être humain, du simple fait de son existence.

Les droits de l'homme sont innés.

Ils sont valables sans exception pour tous les êtres humains dans le monde entier. Ils sont donc universels.

Ils sont également valables pour chaque être humain, sans aucune distinction, notamment de race, de religion, de sexe, d'orientation sexuelle, de couleur, d'âge ou d'autres caractéristiques qui pourraient établir une différence entre les êtres humains.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

Les droits
humains

Module

Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet
Définition

Retranscription texte de la vidéo

Les droits font partie intégrante du droit international.

La Charte de l'ONU, datant de 1946, contenait déjà des passages consacrés à la protection et à la signification des droits de l'homme.

La Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'ONU en 1948, fut la première véritable convention internationale conclue en la matière.

L'ONU adopta en 1966 deux autres pactes internationaux, dont le premier se rapportait aux droits civils et politiques et le second aux droits économiques, sociaux et culturels. Ensemble, tous ces instruments forment ce qu'on appelle la Charte internationale des droits de l'homme. Elle constitue le principal fondement juridique des droits de l'homme.

À cela s'ajoute toute une série de conventions de l'ONU s'appliquant à des domaines spécifiques des droits de l'homme: par exemple la Convention de Genève relative au statut des réfugiés, la Convention sur les droits de l'enfant, la Convention contre la torture et la Convention relative aux droits des personnes handicapées.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

Les droits
humains

Module

Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet

Définition

Retranscription texte de la vidéo

On classe souvent les droits de l'homme en trois générations ou dimensions.

La première dimension : les libertés politiques et civiles classiques.

Il s'agit, par exemple, du droit à la vie et à l'intégrité corporelle, de l'interdiction de l'esclavage et du travail forcé, de la protection contre la torture, de la liberté d'opinion, de conscience et de religion, d'une large interdiction de la discrimination, ainsi que du droit de vote.

La deuxième dimension : les droits économiques, sociaux et culturels.

À l'instar du droit au travail et à une rémunération appropriée, du droit de créer un syndicat, de l'égalité des sexes, de la protection de la famille, des femmes enceintes, des mères et des enfants, du droit à un niveau de vie approprié (y compris à une alimentation adéquate), du droit de jouir du meilleur état de santé possible, du droit à l'éducation ou du droit de prendre part à une vie culturelle.

Les droits relevant de la troisième dimension sont ceux des groupes : par exemple le droit à l'autodétermination, le droit au développement, le droit à un environnement propre ou le droit à la paix.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

Les droits
humains

Module

Introduction
du module
Découvrir

Territoire

Monde

Sujet

Définition

Retranscription texte de la vidéo

Le caractère indivisible des droits de l'homme est un principe important.

Cela veut dire qu'on ne peut établir un ordre de priorité entre les droits politiques, économiques, sociaux et culturels.

Ces droits ne peuvent être mis en œuvre que conjointement.

La mise en œuvre des libertés politiques et civiles est subordonnée à l'octroi des droits économiques, sociaux et culturels, et réciproquement.

Mais qui s'occupe en fait de l'application et du respect des droits de l'homme ?

Ce sont les États qui sont les premiers responsables de l'octroi des droits de l'homme. Ils ont le devoir de s'abstenir de commettre des violations. Ils sont tenus de les protéger contre les atteintes perpétrées par des tiers.

De plus, ils doivent créer les conditions permettant l'entière mise en œuvre des droits de l'homme là où ces conditions font encore défaut.

Le principal organe de l'ONU compétent en la matière est le Conseil des droits de l'homme, un groupe de 47 États basé à Genève.

Il procède à un contrôle régulier de la situation des droits de l'homme dans l'ensemble des pays membres de l'ONU.

Il peut également dépêcher des experts indépendants, appelés rapporteurs spéciaux, dans certains pays.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème
Les droits
humains

Module
Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet
Définition

Retranscription texte de la vidéo

Une critique est souvent formulée : nombre d'États siégeant au Conseil des droits de l'homme ne les respectent pas eux-mêmes.

Le Conseil de sécurité concentre son action sur la protection des droits de l'homme en temps de guerre et de conflit. Il se mobilise, par exemple, contre le recrutement d'enfants soldats.

Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme est chargé de coordonner l'action en faveur des droits de l'homme dans le système onusien.

Il possède de nombreux bureaux nationaux dans le monde entier et peut détacher des experts dans les opérations de maintien de la paix de l'ONU.

La Cour pénale internationale de La Haye, créée en 1998, est la première instance habilitée à enquêter et à prononcer un jugement en cas de graves violations des droits de l'homme, tels que le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité.

Ses possibilités restent limitées, car elle ne bénéficie pas encore du soutien de certains États importants, comme les États-Unis ou la Chine.

Néanmoins, un premier pas important a été fait : les criminels de guerre ne peuvent plus être sûrs de s'en tirer en toute impunité.



Cofinancé par
l'Union européenne



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

**Les droits
humains**

Module

**Introduction
du module
Découvrir**

Territoire

Monde

Sujet

Définition

Retranscription texte de la vidéo

À côté des institutions onusiennes de dimension mondiale, on citera plusieurs accords et institutions à l'échelle régionale : la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, ou encore la Convention américaine relative aux droits de l'homme.

Un rôle particulièrement important revient aussi à la société civile.

Des organisations non gouvernementales comme Amnesty International ou Human Rights Watch surveillent le respect des droits de l'homme et signalent les cas de violation dans le monde entier.

Grâce à leur activité de sensibilisation, elles peuvent faire pression sur les gouvernements.

Elles participent en outre au développement des bases juridiques.

La création d'instituts nationaux des droits de l'homme revêt également une grande importance, car ils jouent un rôle indispensable de gardiens des droits de l'homme.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Thème

Les droits
humains

Module

Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet

Définition

Retranscription texte de la vidéo

Y a-t-il aussi des aspects controversés concernant les droits humains ?

Oui, deux principaux points de discorde existent.

Point litigieux n°1 : l'universalité des droits de l'homme.

Certains avancent que l'idée des droits de l'homme, née dans le monde occidental, est difficile à transposer dans d'autres cultures.

C'est vrai : la naissance et la diffusion de cette idée sont empreintes de traditions et de développements culturels.

Mais il est aussi évident qu'aucune personne n'accepte d'être torturée ou discriminée en raison de la couleur de sa peau ou de sa religion.

Toute personne souhaite pouvoir exprimer librement son opinion, sans craindre d'être persécutée.

Toute personne souhaite pouvoir vivre dans la dignité, posséder un toit et ne pas craindre de souffrir de la faim ou de la soif.

Voilà ce qu'englobe l'universalité des droits de l'homme.

Il est toutefois frappant que les États ou les groupes qui remettent en question ce caractère universel sont souvent ceux qui se voient eux-mêmes reprocher de les violer.



LES DROITS DE L'HOMME

Video : Les Droits de l'Homme

Sources : edeos- digital education <http://www.edeos.org>

Retranscription texte de la vidéo

Thème
Les droits
humains

Module
Introduction
du module
Découvrir

Territoire
Monde

Sujet
Définition

Point litigieux n°2 : l'ingérence des États occidentaux.

Ils sont parfois accusés de prendre les droits de l'homme comme prétexte pour intervenir militairement dans d'autres pays, tout en les violant eux-mêmes. Évidemment, aucun État n'a le monopole des droits de l'homme.

On constate également des violations dans les pays occidentaux. Prenons l'exemple des mesures mises en place au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, qui violent d'une certaine façon les droits de l'homme. Elles sont la plupart du temps justifiées par les impératifs de la lutte contre le terrorisme.

Comme nous le voyons, les droits de l'homme sont des droits très précieux. Toute personne humaine en jouit de manière égale. Les États doivent placer la protection et le respect de ces droits au cœur de leur action politique. Car toute politique doit être conçue en fonction de l'homme et servir ses intérêts.

Ce n'est pas l'homme qui est au service de l'État, c'est l'État qui est au service de l'homme.

Il ne faut jamais cesser de s'investir dans la lutte et dans la défense des droits de l'homme. À long terme, nous ne pourrons vivre dans la paix et la stabilité que si nous respectons les droits de l'homme.